ASSOCIATION OING-SERVICE

Maison des Associations 1, place des Orphelins, F - 67000 STRASBOURG Inscrite au registre des associations Tribunal judiciaire de Strasbourg Vol 72, Fol 105

Rapport moral OING-Service 2021

adopté par l'Assemblée générale ordinaire du 5 avril 2022

1) INTRODUCTION

Pendant que nous préparons ce document, la réalité géopolitique en Europe est en train de changer d'une manière jamais vue depuis la seconde guerre mondiale. Deux États membres du Conseil de l'Europe sont en guerre, à la suite d'une agression unilatérale et non provoquée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, qui dévaste la vie de millions de citoyens d'une manière inexplicable et incompréhensible.

La Fédération de Russie vient d'être exclue du Conseil de l'Europe. C'est un triste moment pour la société civile en Europe, mais qui montre que des organisations comme celles qui font partie de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe jouent un rôle unique dans l'atténuation des souffrances des millions de réfugiés qui fuient actuellement l'Ukraine vers les pays voisins et au-delà ; en apportant soutien et espoir à ceux qui fuient la guerre et la misère ; et à abriter par des actes de solidarité qui nous rendent fiers d'être engagés, au sein de notre Association et au sein de la Conférence des OING, pour construire un avenir meilleur, à partir du présent.

La Conférence des OING du Conseil de l'Europe a été atteinte de plein fouet par la pandémie de coronavirus et son dérivé le Omicron, comme elle l'avait été l'année précédente. Malgré ces évènements, la Conférence est restée très active car elle avait appris comment travailler en temps de pandémie.

Ces années sont marquées par la crise sanitaire qui affecte tous les états de l'Europe et audelà. Les pays ont pu comparer leurs politiques sanitaires et s'inspirer des réussites des voisins, voire s'épauler.

Ainsi, lors de la session de la Conférence des OING du 6 octobre à Strasbourg, nous avons assisté en direct aux témoignages d'associations de Pologne qui tentaient sur le terrain d'aider les migrants syriens notamment, coincés entre les frontières biélorusses et polonaises. Ces associations, membres du Comité Migration, pour prendre cet exemple d'actualité, sont la vigie et la voix de la société civile.

Ce sont des associations engagées comme bien d'autres qui travaillent là où il y a des fractures, des absences de protection sociale, du non droit, de la guerre.

Des associations qui défendent les droits de l'être humain en général, des enfants, des personnes âgées, l'égalité hommes/femmes, le droit à l'éducation, la promotion de la culture, à l'accès au travail ainsi qu'à une vie digne hors pauvreté. Mais aussi des associations qui s'occupent des problèmes plus récents de climat, ou de la transition numérique.

Beaucoup de ces associations sont représentées à la Conférence des OING du Conseil de l'Europe. C'est notre travail et notre fierté de collaborer avec elles car OING-Service, n'est pas un guichet distributeur, mais bien un des bras actifs de la Conférence qui donne plus de moyens aux associations qui par leurs projets et engagements peuvent en bénéficier.

2) RENOUVEAU INTERNE

En interne, l'année 2021 était marquée par la révision des statuts de notre Association, par le changement des membres de droit du Conseil d'administration et par les élections au Conseil d'administration.

- La révision des statuts

La raison majeure en était la révision du Règlement de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe au service de laquelle notre Association existe et agit. Suite à cette réforme de la Conférence des OING, qui lui permet d'être plus dynamique et plus pertinente dans ses activités, nous avons décidé de réduire le nombre de membres du Conseil d'administration, d'introduire une référence au Code de conduite de la Conférence des OING et de statuer que nos réunions et assemblées peuvent se tenir en visioconférence ou en format hybride même en dehors de situations de crise, ce qui permet une participation plus diversifiée. Par ailleurs, durant les dernières années il s'était avéré que certains points nécessitaient une clarification, notamment la question du lien entre une personne élue et l'OING qu'elle représente. Maintenant il est statué que la limitation à deux mandats consécutifs est valable pour les deux.

L'Assemblée générale extraordinaire nécessaire pour une révision des statuts s'est tenue le 5 octobre, pendant la session de la Conférence des OING. A cause de la pandémie du Covid-19 avec les mesures sanitaires toujours en vigueur dans tous les pays européens, elle a dû être tenue en format hybride, avec une présence de quelques représentant.e.s au Palais de l'Europe et la participation de la majorité des OING à travers le système de visioconférence KUDO, gracieusement mis à disposition par le Conseil de l'Europe. Le projet de statuts révisés a été adopté à la majorité qualifiée requise.

- Les élections

Le 15 décembre avait lieu l'Assemblée générale ordinaire avec notamment l'élection des membres du Conseil d'administration. Cette Assemblée s'est tenue par visioconférence (KUDO). Immédiatement après, le Conseil d'administration a procédé à l'élection du Bureau.

Sont élus:

- Davide CAPECCHI, EFIL, président
- Marie-Claire GALIBERT, FIAPA, vice-présidente
- Joyce HERRENT, EYBA
- Heleen JANSEN, IAW, trésorière
- Annelise OESCHGER, ATD QM, secrétaire

Nous remercions Léon Dujardin qui a renoncé à se présenter pour un second mandat après nous avoir accompagné plusieurs années de façon efficace et amicale.

Les membres de droit sont:

- Gerhard ERMISCHER, président de la Conférence des OING
- Geneviève LALOY, vice-présidente de la Conférence des OING
- Simon MATTHIJSSEN, membre de la Commission permanente de la Conférence des OING

3) ACTIVITES PRINCIPALES

- Programme Délégué(e)s Jeunes

En 2020, conformément à sa « Feuille de route pour la participation des jeunes », la Conférence des OING a invité quatre jeunes, représentant leurs OING membres, à participer activement, en tant que jeunes délégués, à ses sessions d'avril et d'octobre et à développer des projets soutenant d'autres jeunes. De jeunes militants de différentes organisations membres basées en Arménie, en Belgique, en Grèce et en Hongrie ont été sélectionnés parmi des dizaines de candidatures. Ils ont habilement relié la Conférence à des sujets tels que l'environnement, le droit, la politique européenne, la sociologie ou la psychologie.

En octobre 2021, les jeunes délégués de Grèce et de Hongrie ont assisté en personne à l'Assemblée générale de la Conférence des OING. Ils ont participé à des discussions sur la situation des demandeurs d'asile au Bélarus et sur le fonctionnement de la Conférence et de ses nouvelles Commissions. Au cours de cette première rencontre en personne depuis le début de leur participation aux travaux de la Conférence, ils ont également préparé leur participation au Forum mondial de la démocratie de novembre 2021 qui s'est tenu à Strasbourg. La session d'octobre a également été l'occasion d'évaluer et de faire le point sur l'événement tenu en ligne en octobre 2020 organisé et animé par ce groupe de jeunes délégués sur le thème de la diversité à la Conférence, et de diffuser le rapport de l'événement de mars 2021 sur les soins personnels et collectifs des personnes travaillant dans la société civile. La réunion a également été l'occasion de discuter et de planifier un autre événement en 2022 sur le thème de la migration, qu'OING-Service se fera un plaisir de soutenir, car il continuera de soutenir l'ensemble de la « Feuille de route pour la participation des jeunes ».

- Le 18 octobre, la Conférence des OING a organisé un événement à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (17 oct.) et de la Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains (18 oct.)

Sous le titre " La précarité ou l'esclavage, ce n'est pas un travail ! Un travail décent et librement entrepris pour TOUS, c'est possible ? " a eu lieu un séminaire (à Strasbourg et parallèlement sous forme de webinaire) qui a exploré la question du travail décent à partir d'expériences vécues à travers l'Europe, mises en lien avec les articles pertinents de la Charte sociale européenne révisée pour pouvoir formuler des recommendations en direction des pouvoirs locaux, régionaux et européens. OING-Service a contribué au financement de ce projet.

- Représentation de la Conférence des OING

OING-Service a effectué le remboursement des frais de voyage pour une réunion de la Commission permanente à Strasbourg en octobre ainsi que des frais de voyage et de séjour des représentant.e.s de la Conférence des OING auprès des différents Comités directeurs et groupes subordonnés, auprès du Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage et à la formation pour les Rapporteur-es pour l'égalité de genres.

Disposant d'une permission spéciale la Présidente de la Conférence des OING et à partir du mois d'avril le Président nouvellement élu ont pu, malgré la situation sanitaire, se rendre à maintes reprises au Conseil de l'Europe pour des rencontres avec les membres du secrétariat, avec les Délégués des ministres ainsi qu'avec l'Assemblée parlementaire et le Congrès et leurs secrétariats, indispensables pour faire entendre la voix de la société civile et consolider la place de la Conférence des OING au sein du Conseil de l'Europe – les frais s'y afférant ont également été portés par OING-Service.

- Préparation des élections et les outils de communication de la Conférence des OING

Comme la session de printemps de la Conférence des OING où avaient lieu les élections pour la Commission permanente a dû se tenir par visioconférence, la Commission permanente a organisé au préalable deux séances de visioconférence où les candidat.e.s aux différents postes ont pu se présenter aux représentant.e.s des OING. OING-Service a porté les frais pour la mise à disposition de l'outil de visioconférence et de l'interprétation.

Pour assurer la communication et la coopération (+ l'archivage) entre les membres des Comités thématiques de la Conférence des OING et en son sein, la Commission permanente a choisi un outil informatique, Jottacloud, qu'OING-Service met à sa disposition. Il en va de même pour la plateforme de communication BlueJeans.

4) COMPTES

Les comptes montrent un résultat excédentaire de près de 9000 € pour un budget de 30'000 € ce qui est dû aux contraintes sanitaires évoquées.

Le nombre de cotisants a augmenté à 111 OING qui ont cotisé au total 17'690 € (2020 : 104 OING - 15'610 €).

Compte tenu de la situation sanitaire toujours incertaine nous avons à nouveau opté pour des contrats de subvention semi-annuels avec le Conseil de l'Europe, avec un montant total de $12'000 \in$.

Les détails des ressources et des dépenses sont publiés dans le rapport de l'expert comptable.

5) PROJETS

Dans une perspective plus large, nous avons constaté avec inquiétude qu'à travers l'Europe, la pandémie n'a fait qu'accélérer le processus de rétrécissement de l'espace de la société civile et la diminution de l'accès aux droits sociaux. À cet égard, le rôle que jouent les ONG en Europe est essentiel pour s'attaquer à cette tendance préoccupante. La pertinence du travail de notre Association, au service de la Conférence des OING, s'est donc accrue, tout comme nos efforts pour lui donner une visibilité et des moyens d'impact.

Sur le plan opérationnel, l'année 2021 a connu le renouvellement de la Commission permanente de la Conférence des OING amenant une nouvelle équipe dirigeante porteuse de nouveaux projets.

OING-Service a financé le Comité "Droits humains et intelligence artificielle » pour des services d'interprétation d'un webinaire organisé le 10 janvier 2022.

OING-Service a également retenu le projet du Comité "Action pour les droits sociaux" visant à créer un 'Social Tracker Website', une plateforme durable et efficace de suivi de la situation des droits sociaux et humains en Europe. OING-Service a par ailleurs soutenu l'organisation du webinaire du 29 mars 2022 « La Charte sociale européenne révisée : quelle utilité pour quel impact ? Faire avancer la mise en œuvre des droits socio-économiques en faisant un meilleur usage des procédures de suivi de la Charte sociale européenne », en en finançant l'interprétation.

OING-Service reste disponible financièrement aux Comités porteurs de projets dynamiques validés par la Commission permanente.